Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260323-D03_02_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 20 mars 2026	Délibération N° 03-02-2026

Date de convocation : 15 mars 2026

Date d'affichage : 23 mars 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents :18

Votants : 19

Objet :

Détermination du nombre d'adjoints

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois de mars, à dix-neuf heures trente minutes, le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Erwan DELSAUT.

Etaient présents : Mme Florence BAUDRY, M. Guillaume BEDIN, M. Philippe BELZ, Mme Sophie BELLAY, Mme Stéphanie CAMBON, M. Philippe DELHAYE, M. Erwan DELSAUT, M. Alexandre FERREIRA, M. Angelo GIGLIA, Mme Christine HOCHARD, Mme Caroline LE BARON, M. Eddy LEMAITRE, M. David MARY, Mme Laurence MONFORT, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, Mme Annie PINARD, Mme Lisa ROBIC, M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE.

Absents excusés : M. François CEBRON de LISLE absent excusé ayant donné pouvoir à Mme Laurence MONFORT.

M. Eddy LEMAITRE est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Le maire rappelle que conformément à l'article L. 2122-1 du Code général des collectivités territoriales, il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints ;
Le maire rappelle, par ailleurs, que conformément à l'article L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil.

Ce pourcentage donne pour la commune de PLOUHARNEL un effectif maximum de 5 adjoints.

Il est proposé la création de 5 postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 15 voix pour, 4 abstentions, et 0 voix contre, la création de 5 postes d'adjoints au maire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Plouharnel, le 23 mars 2026,

Le Maire,
Erwan DELSAUT

MAIRIE DE PLOUHARNEL 56340 (MORBIHAN)